

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise1.1. Identificateur de produit**Pâte à argenterie**

N°d'article: 210319

Utilisation: Netoyant

1.2. Renseignements concernant le fournisseur:Boma NV
Noorderlaan 131
2030 Antwerpen
tel. 0800-99380
info@boma.eu1.3. Numéro d'appel d'urgence:**Centre Antipoison: +32 (070)24 52 45****2. Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange2.1.1. Classification selon règlement (CE) No. 1272/2008 [CLP]
Classification selon table annexe VII 1272/2008/EG2.1.1. Classification selon directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE
Symbole de danger: aucun
Phrase R: aucun
Le produit ne nécessite pas de symbole de danger2.2. Éléments d'étiquetageÉtiquetage selon la règlement (CE) No. 67/548/EEG ou 1999/45/CE
Symbole de danger: aucun
Phrase R: aucun
Phrase S: Aucun
Nettoyant, 648/2004/CE, contient: < 5% de tensides non ioniques
<5% de tensides anioniques
Parfum ALPHA-ISOMETHYL IONONE
Parfum2.3. Autres dangers

Autres dangers ne ont pas été estimé.

3. Composition/informations sur les composants3.1. Substances

Le produit est une mélange

**B**Noorderlaan 131
2030 Antwerpen
03 231 33 89**B**Masuiplein 16
1000 Brussel
02 203 60 35**B**46 Quatrième Avenue
4040 Herstal
087 66 14 83**L**5 Rue des Bruyères
1274 Luxembourg
(+352)-26296888**NL**JF Kennedylaan 241
5981 WZ Panningen
(077) 3061878**NL**Ploegschaar 15
8256 SM Biddinghuizen
(0321) 333808

3.2. Mélanges

Naam	Identificateur de produit	%	Classification
Acide citrique	CAS: 77-92-9 EINECS/ELINCS: 201-069-1 ECB-Nr.: 01-2119457026-42-XXXX	1-<5	Xi, R36 Augenreiz. 2, H319
Fettalkoholethersulfat, Na-Salz	CAS: 9004-82-4 EINECS/ELINCS: 221-416-0	1-<5	Xi, R36/38
Dodecylmercaptan	CAS: 112-55-0 EINECS/ELINCS: 203-984-1	1-<5	Xi, R36/37/38-53
Polyoxyethylen-5-Oleylcetylalkohol	CAS: 68920-66-1	1-<5	Xi, R38 GHS/CLP: Skin Irrit. 2 - H315

SVHC lijst (Candidate List of Substances of Very High Concern for authorisation)
Ne contient pas, ou moins de 0.1% des substances sur cette liste.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Général

Enlever les vêtements contaminés.

Inhalation

Air frais

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec de l'eau chaude. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec de l'eau en abondance et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche, et faire boire de l'eau.

Ne pas faire vomir.

Demander des conseils médicaux.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nausée, vomissement.

Souffrance de l'estomac et des intestins.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement. Montrer cette fiche de sécurité au médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinctoin appropriés

Le produit lui-même ne brûle pas. Adapter les moyens d'extinction au l'incendie d'entourage.

Agents d'extinctoin non appropriés
Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des produits de pyrolyse toxiques peuvent se former.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un respirateur autonome.
L'eau d'extinction doit être écoulé selon les directives localement en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Du produit répandu peut rendre le sol glissant.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit se répande. (par endiguement, barrières d'huile)
Toujours éviter que le produit concentré ou dilué pénètre dans le sol ou se mélange aux eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer toute quantité répandue de produit au moyen de sable, sciure, ou d'une matière absorbante inerte, et éliminer conforme les directives en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir § 8, 13

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation correcte aucune mesure spécifique n'est requis.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans l'emballage original, dans un endroit bien ventilé.
Éviter la pénétration dans le sol.
Ne pas stocker avec des oxydants.
Garder l'emballage bien fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir usage de la produit § 1.2

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

n.a.

8.2. Contrôles de l'exposition

Données supplémentaires concernant l'aménagement des installations techniques: n.a.
Protection des yeux: lunettes de protection
Protection des mains: Ceci est une recommandation. Pour des informations détaillées il faut contacter le fabricant des gants.
En cas de contact de longue durée: butylcaoutchouc, >120 min (EN374)
Protection du corps: n.a.
Mesures de sécurité complémentaires: éviter le contact avec les yeux et la peau.
Mesures hygiéniques: se laver les mains avant les pauses et avant de quitter le travail.
Protection préventive: crème pour les mains.
Protection respiratoire: n.a.
Dangers thermiques: n.a.
Mesures pour l'environnement: non déterminé

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat: liquide
Couleur: jaune
Odeur: agréable
PH 1%: 3,1
Point d'inflammation: >100°C
Point d'auto-inflammation: n.a.
Danger d'explosion: n.a.
Densité: 1,29 g/ml
Solubilité dans l'eau: miscible

9.2. Autres informations

Aucun donné disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Voir § 10.3

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec des alcalins
Réagit avec les oxydants forts.

10.4. Conditions à éviter

Voir § 10.3.

10.5. Matières incompatibles

Voir § 7

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux disponible.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Teneur	Composant
1-<5	Polyoxyethylen-5-Oleylcetylalcool, CAS: 68920-66-1 LD50, oral, > 5000 mg/kg (Directive 84/449/EEC B1).
1-<5	Acide citrique, CAS: 77-92-9 LD50, oral, Ratte: > 3000 mg/kg (IUCLID).
	Lésions oculaire, irritation oculaire: non déterminé
	Effet corrosive/irritante sur la peau: non déterminé
	Sensibilisation des voies respiratoires: non déterminé
	Toxicité spécifique de l'organe cible en cas d'exposition unique: non déterminé
	Toxicité spécifique de l'organe cible en cas d'exposition répété: non déterminé
	Mutagenicité: non déterminé
	Toxicité pour la reproduction: non déterminé
	Carcinogénicité: non déterminé
	En général: des données toxicologiques du produit ne sont pas disponibles.
	La classification s'est fait à base des calculs selon le directive des préparations.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Teneur [%]	ingrédient
1 - <5	Polyoxyethylen-5-Oleylcetylalkohol, CAS: 68920-66-1 EC0, Bakterien: >10 - 100 mg/l (OECD 209). LC50, Fisch: >1 - 10 mg/l (ISO 7346/2).
1 - <5	Citronensäure, CAS: 77-92-9 EC50, (72h), Daphnia magna: ~ 120 mg/l (IUCLID). LC50, (96h), Leuciscus idus: > 440 - 760 mg/l (IUCLID).

12.2. Persistance et dégradabilité

Comportement dans des installations d'épuration

Le produit peut causer la formation de mousse dans les stations d'épuration.

Dégradabilité biologique

les tensides dans cette préparation répondent aux exigences de la biodégradabilité stipulés dans la règlementation CE648/2004 concernant les préparations.

Les documents attestant ceci sont gardés à la disposition des autorités compétentes des états membres et sont mis à leur disposition uniquement à leur demande directe, où à la demande d'un fabricant de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucun donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucun donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

A base des informations disponibles, ce produit nes pas classifié comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Données écologiques du produit totale ne sont pas disponible.

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement, d'un façon non contrôlé.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'enlèvement doit se faire en conformité avec la directive des déchets 2008/98/CE et avec la législation locale ou nationale.

Produit

L'enlèvement des déchets en accordance avec les autorités locales.

Emballages non nettoyés

Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être traités comme le produit lui-même.

Les emballages nettoyés peuvent être recyclés.

14. Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas soumis au prescription ADR.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions CE

1967/548 (1999/45); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/CEE (2008/47/CE); 453/2010/CE

Prescriptions Transport ADR

(2011); IMDG-Code (2011, 35. Amdt.); IATA-DGR (2012)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des jugements de sécurité des substances ne sont pas été exécutés.

16. Autres informations

source

MSDS du fournisseur

Phrases R et H dans § 3

R36 - Irritant pour les yeux

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau

R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

R53 - Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R38 - Irritant pour la peau

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

Les informations contenues dans cette fiche sont données de bonne foi et sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette fiche est destinée à décrire notre produit en ce qui concerne les mesures de sécurité éventuelles. Les renseignements sont toutefois, donnés sans garantie ou assurance caractéristique.

L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur lors de la manutention, du stockage et de la mise en œuvre du produit, de se référer aux textes législatifs, réglementaires et administratifs en vigueur concernant la protection des travailleurs, de la population et de l'environnement.